

Formulaire d'inscription
Anatomie, physiologie et pathologies cheval et bovins
niveau I partie 2
CHF 1'632.00 / € 1'360.00

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Rue, N° :

NPA, localité :

Pays :

Téléphone mobile :

Email :

Modalités de paiement (+ CHF / € 50.00 de frais administratifs) :

2x 3x 4x 5x 6x

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous transmettre par retour de mail (contact@esna-formations.com) une copie de votre carte d'identité et de votre extrait du casier judiciaire.

L'enseignement est dispensé à distance (E-Learning) et comprend :

- l'accès aux documents de cours en format PDF imprimable et aux questionnaires d'évaluation.
- un questionnaire d'évaluation par sujet, avec correction personnalisée par le/la responsable pédagogique.
- la mise à disposition d'une assistance pédagogique.
- des vidéos et, pour certains sujets, des stages pratiques (en Suisse et en France selon possibilités, non compris dans le prix de la formation) durant des weekends pour les approches suivantes: massage bien-être (chien, cheval), observation du cheval (état général, posture, appuis, mobilité, signes de problèmes...), préparations aux plantes et huiles essentielles, premiers secours chien & chat, soins énergétiques, harmonisation des chakras et radiesthésie dans le contexte de la santé.

Début de la formation

A réception de votre paiement nous vous transmettrons votre identifiant et votre mot de passe afin que vous puissiez débiter votre formation.

Pièce d'identité - extrait du casier judiciaire

Toute personne s'inscrivant à l'une de nos formations est tenue de fournir (à scanner et transmettre par mail):

- une pièce d'identité valable
- un extrait de casier judiciaire

Rythme de travail

L'élève étudie à son rythme, mais toutefois dans le cadre d'un délai raisonnable, à savoir 3 ans pour la formation complète, respectivement 4 ans si la formation inclut les quatre espèces. Ce délai peut être prolongé sur demande si une situation particulière l'exige (obligations professionnelles, maladie, accident, long séjour à l'étranger etc.).

Travail de fin d'études

A la fin de sa formation, l'élève est tenu de présenter deux processus de soins (études de cas concrets) par espèce étudiée.

Stages

L'ESNA met sur pied plusieurs stages d'une journée ou d'un weekend par année, en Suisse et en France. Leur coût figure sur le formulaire d'inscription publié sur la plateforme de cours. Si le stage se déroule sur un weekend, l'hébergement et les repas sont à la charge de l'élève.

Remarque : les intervenants externes fixent eux-mêmes le montant de leurs honoraires.

Certification

Lorsque tous les questionnaires d'évaluation des niveaux I et II et les processus de soins sont validés, L'ESNA délivre un Certificat attestant des connaissances acquises. Ce document spécifie les matières étudiées et l'espèce/les espèces choisies.

Clause de non-concurrence

- Toute transmission à des tiers de matériel pédagogique de l'ESNA, sous quelque forme que ce soit (courrier électronique, imprimés, photocopies, etc.) est strictement interdite. Toute violation de cette interdiction est passible d'une pénalité de CHF/€ 10'000.-
- Le/la soussignée-e s'engage à ne pas proposer de formations, ateliers ou stages de naturopathie pour chien, chat, cheval, bovins similaires à ceux de l'ESNA, sans l'accord écrit de cette dernière, cela durant les 5 ans qui suivent l'obtention de son Certificat. En cas de non-respect de cette clause, l'ESNA est en droit de demander une indemnisation équivalente au montant des formations, ateliers ou stages concurrencés.

Prix et modalités de paiement

Font foi les prix en vigueur le jour de la passation de la commande.

Le règlement de la formation se fait par virement bancaire au moment de la commande.

L'ESNA accorde la possibilité de régler les montants dus par mensualités, auquel cas un montant de CHF / € 50.00 de frais administratifs sera facturé. Il convient d'utiliser le formulaire d'inscription indiqué dans chaque formation proposée et les mensualités sont payables à la fin de chaque mois.

Résiliation

Toute personne inscrite est en droit de résilier son contrat de formation dans les 14 jours suivant sa transmission à l'ESNA, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Si le contrat n'est pas résilié dans ce délai, il est considéré comme ferme et définitif et aucun montant déjà versé ne sera remboursé.

Responsabilité

L'élève ou le praticien s'engage à mettre en oeuvre les approches holistiques étudiées dans la limite de ses compétences, sous sa propre et entière responsabilité. Il s'engage à respecter la législation, l'éthique et la déontologie en vigueur concernant les professions de soins.

Autres

Les élèves mineurs au moment de leur inscription sont tenus de fournir une autorisation écrite de leur représentant légal.

For

Le droit suisse s'applique aux conditions établies pour les formations proposées. Yverdon (Suisse) est déclaré for.

Localité, date :

Signature :